Migrapress

La territorialisation de la politique migratoire au Maroc entre gouvernance locale, injonctions internationales et reconfiguration de l'État migratoire

Hassan Bentaleb

juin 2026

Introduction

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a récemment révélé les résultats d'une étude comparative consacrée à la mise en œuvre territoriale de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA), lancée par le Maroc en 2014. Cette étude porte sur quatre régions : l'Oriental, Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Béni Mellal-Khénifra. Présentée officiellement comme une évaluation des dynamiques locales d'intégration des migrants, l'étude met en avant plusieurs « bonnes pratiques » développées au niveau territorial.

Selon le communiqué de l'OIM, la région de l'Oriental se distingue par l'amélioration de l'accès des migrants aux services essentiels, notamment l'éducation et la santé. La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est valorisée pour ses initiatives de dialogue interculturel et d'accès à la formation professionnelle, tandis que Souss-Massa apparaît comme un exemple de mobilisation des acteurs territoriaux autour des enjeux migratoires.

Le rapport souligne également le rôle croissant des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État et des acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques migratoires. Cette territorialisation de la SNIA serait destinée à faciliter l'intégration socio-économique des migrants, renforcer leur accès aux services publics et promouvoir la cohésion sociale au niveau local.

Cependant, derrière cette lecture institutionnelle relativement positive, plusieurs éléments méritent une analyse critique plus approfondie.

En effet et depuis l'adoption de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) en 2013, le Maroc s'est progressivement imposé comme un acteur central des politiques migratoires en Afrique du Nord. Présentée comme une rupture avec les approches exclusivement sécuritaires des décennies précédentes, cette stratégie a introduit un nouveau référentiel fondé sur les droits humains, l'intégration et la gouvernance migratoire. Toutefois, derrière cette évolution institutionnelle, un processus plus discret mais fondamental s'est développé : la territorialisation de la gouvernance migratoire.

La migration n'est plus uniquement pensée à l'échelle de l'État central ; elle devient progressivement une question locale impliquant les collectivités territoriales, les municipalités, les acteurs associatifs et les organisations internationales opérant dans les villes marocaines. Cette territorialisation constitue aujourd'hui l'un des axes structurants de la politique migratoire marocaine. Pourtant, elle demeure encore relativement peu analysée dans la littérature scientifique marocaine, souvent centrée sur les dimensions

Migrapress

diplomatiques, juridiques ou sécuritaires de la migration.

L'enjeu analytique est alors de comprendre ce que signifie réellement cette territorialisation : s'agit-il d'une véritable décentralisation de la gouvernance migratoire ou d'une simple déconcentration administrative pilotée par l'État central et les partenaires internationaux ? La territorialisation traduit-elle une autonomisation des territoires ou au contraire une nouvelle modalité de gestion locale des injonctions globales liées au contrôle migratoire ?

La territorialisation des politiques migratoires : une critique depuis le Sud global

Le concept de territorialisation des politiques migratoires désigne le transfert de la gestion des migrations vers les territoires locaux, les régions frontalières ou les collectivités territoriales. Présentée comme une approche de proximité et de gouvernance locale, cette logique apparaît cependant, depuis le Sud global, comme un instrument de redéfinition géopolitique des frontières et des souverainetés.

Dans plusieurs pays africains, la territorialisation ne correspond pas simplement à une décentralisation administrative. Elle participe à l'externalisation des politiques migratoires européennes vers les espaces africains. Les frontières de l'Europe se déplacent ainsi progressivement vers le Sahel, le Maghreb ou les zones côtières africaines. Des territoires comme Agadez au Niger ou les régions du nord du Maroc deviennent des espaces de contrôle, de surveillance et de filtrage des mobilités.

Cette dynamique repose sur une forte asymétrie de pouvoir. Les dispositifs territoriaux migratoires sont souvent financés et orientés par l'Union européenne, les organisations internationales ou les agences de coopération sécuritaire. Même lorsqu'ils sont présentés comme « locaux », leurs objectifs restent largement liés à la réduction des migrations vers l'Europe.

Le cas du Niger illustre cette transformation. Après 2015, la région d'Agadez a été restructurée autour de la lutte contre la migration irrégulière, bouleversant une économie historiquement fondée sur les circulations transsahariennes. Au Maroc, la territorialisation prend une forme plus institutionnelle à travers les observatoires régionaux, la gouvernance locale des migrations et les dispositifs statistiques territoriaux.

Les chercheurs critiques soulignent également que cette territorialisation produit des espaces d'exception sécuritaire où se développent :

— militarisation des frontières ;

— surveillance numérique ;

— biométrisation ;

Migrapress

— contrôle mobile des populations ;

— partenariats hybrides entre États, ONG et agences internationales.

Le langage technocratique de la « gouvernance territoriale » tend alors à masquer les dimensions historiques et politiques des migrations : inégalités Nord-Sud, héritages coloniaux, dépendances économiques ou effets du capitalisme mondial.

Depuis une perspective postcoloniale, certains auteurs parlent même d'une « recolonisation fonctionnelle » des espaces migratoires africains. Les territoires deviennent des zones-tampons destinées à ralentir ou contenir les mobilités avant leur arrivée en Europe.

Cependant, les États africains ne sont pas totalement passifs. Certains, comme le Maroc, utilisent également la question migratoire comme ressource diplomatique afin de renforcer leurs partenariats internationaux et leur position géopolitique.

Ainsi, la territorialisation des politiques migratoires apparaît moins comme une simple réforme administrative que comme un mécanisme de reconfiguration contemporaine des rapports de pouvoir entre le Nord et le Sud. La critique issue du Sud global invite donc à repolitiser les migrations et à dépasser une lecture purement gestionnaire des territoires.

Une territorialisation produite par les mutations du contexte marocain

La territorialisation de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) ne peut être comprise indépendamment des profondes transformations migratoires qu'a connues le Maroc au cours des deux dernières décennies. Historiquement perçu comme un pays de transit vers l'Europe, le Royaume est progressivement devenu un espace d'installation durable pour une partie des migrants subsahariens. Cette évolution a profondément modifié les dynamiques urbaines marocaines.

Les grandes villes comme Casablanca, Rabat, Tanger, Fès ou Oujda concentrent désormais des populations migrantes aux profils diversifiés : étudiants, travailleurs informels, réfugiés, demandeurs d'asile ou migrants en situation administrative précaire. Cette présence migrante visible dans les espaces urbains a progressivement déplacé les enjeux migratoires du strict domaine sécuritaire vers celui de la gestion urbaine et sociale.

Les collectivités territoriales se retrouvent ainsi confrontées à des problématiques concrètes : accès au logement, santé, éducation, emploi informel, tensions de voisinage, cohabitation culturelle ou encore occupation de l'espace public. La migration cesse alors d'être uniquement une question diplomatique ou frontalière ; elle devient une réalité territoriale

Migrapress

quotidienne nécessitant des formes locales de régulation.

Cette transformation s'inscrit dans un contexte international marqué par l'externalisation croissante des politiques migratoires européennes vers les pays du Sud, notamment vers le Maroc. Depuis plus d'une décennie, le royaume est progressivement devenu un acteur central dans les stratégies euro-africaines de gestion migratoire. Ainsi, la territorialisation des politiques migratoires ne peut être analysée uniquement comme un processus administratif ou de gouvernance locale ; elle participe également à une reconfiguration géopolitique du contrôle des mobilités.

L'étude de l'OIM insiste fortement sur les dimensions techniques de coordination territoriale, mais elle évite largement les rapports de pouvoir qui structurent ces politiques. Une partie importante des programmes territoriaux liés à la migration dépend en effet de financements internationaux, notamment européens. Le rapport lui-même reconnaît que de nombreuses initiatives restent tributaires des bailleurs internationaux. Cette dépendance financière soulève une question fondamentale : dans quelle mesure les priorités territoriales marocaines sont-elles réellement définies localement ?

La territorialisation peut ainsi produire une forme de dépendance institutionnelle où les collectivités locales deviennent des exécutantes de politiques largement conçues dans des cadres internationaux. Le langage mobilisé — gouvernance, coordination multi-acteurs, intégration locale — tend parfois à dépolitiser les enjeux migratoires en les transformant en simples questions techniques de gestion territoriale.

Une autonomie territoriale encore largement limitée

Malgré le discours officiel valorisant l'implication des territoires, la territorialisation de la SNIA ne correspond pas à une véritable décentralisation de la politique migratoire. Les collectivités locales disposent de marges d'action relativement faibles et demeurent fortement dépendantes des orientations du pouvoir central.

L'absence de compétences explicitement liées à la migration dans les lois encadrant les collectivités territoriales révèle une contradiction majeure. Les collectivités sont encouragées à agir dans le domaine migratoire sans toujours disposer des outils juridiques, des ressources humaines spécialisées ou des budgets nécessaires. Cela crée un décalage entre les ambitions affichées de territorialisation et les capacités réelles des acteurs locaux.

La migration reste en effet un domaine hautement stratégique relevant principalement du ministère de l'Intérieur, des autorités sécuritaires et des grandes orientations diplomatiques du Royaume. Les municipalités interviennent surtout dans la gestion sociale et opérationnelle des effets locaux de la migration sans disposer d'une réelle capacité décisionnelle autonome.

Cette situation produit une forme de gouvernance verticale où les

Migrapress

territoires deviennent essentiellement des espaces de mise en œuvre plutôt que des lieux de conception des politiques migratoires. Les collectivités locales doivent gérer les conséquences sociales de dynamiques qu'elles ne maîtrisent pas entièrement.

La territorialisation apparaît alors moins comme une redistribution du pouvoir que comme une diffusion fonctionnelle de la gestion migratoire vers les échelons locaux. L'État central conserve le contrôle stratégique tout en transférant partiellement les responsabilités opérationnelles aux territoires.

Le poids structurant des dynamiques internationales

L'une des dimensions centrales de la territorialisation de la SNIA réside dans l'influence majeure des acteurs internationaux. Les organisations internationales, notamment l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) ou encore les agences européennes de coopération, jouent un rôle déterminant dans la structuration des dispositifs territoriaux.

Cette implication internationale ne se limite pas au financement de projets. Elle participe également à la production des référentiels d'action publique : gouvernance locale, inclusion, résilience territoriale, cohésion sociale ou encore gestion humanitaire des migrations. Les collectivités locales marocaines intègrent ainsi progressivement des catégories et des méthodes issues des standards internationaux de gouvernance migratoire.

Dans cette perspective, la territorialisation peut être interprétée comme un mécanisme de localisation des politiques migratoires globales. Les villes marocaines deviennent des espaces où se matérialisent concrètement les priorités internationales en matière de gestion des mobilités.

Cette situation révèle également l'ambiguïté du modèle marocain. D'un côté, le Royaume cherche à renforcer sa position diplomatique africaine et internationale en valorisant une approche humaniste de la migration. De l'autre, les politiques migratoires restent fortement influencées par les logiques euro-méditerranéennes de contrôle des mobilités.

Les territoires marocains se trouvent ainsi au croisement d'injonctions parfois contradictoires : intégration humanitaire des migrants, maintien de l'ordre urbain, impératifs sécuritaires et attentes des partenaires internationaux.

Une géographie différenciée de la gouvernance migratoire

La territorialisation de la SNIA produit également une géographie inégale de la migration au Maroc. Tous les territoires ne sont pas concernés avec la même intensité par les politiques migratoires.

Migrapress

Certaines villes occupent une position stratégique particulière. Oujda et Nador sont marquées par les enjeux frontaliers et sécuritaires liés aux routes migratoires vers l'Europe. Tanger constitue à la fois un espace économique mondialisé et une zone centrale du contrôle migratoire. Casablanca et Rabat concentrent davantage les dispositifs institutionnels, associatifs et internationaux d'intégration.

Cette différenciation territoriale produit des formes variables de gouvernance migratoire selon les espaces urbains. Certaines villes bénéficient d'importants financements, de programmes pilotes et d'une forte présence associative, tandis que d'autres restent relativement marginalisées dans les politiques publiques migratoires.

La territorialisation révèle ainsi l'existence d'une hiérarchisation spatiale des enjeux migratoires au Maroc. Les territoires deviennent des espaces stratifiés selon leur importance dans les dynamiques migratoires régionales et internationales.

Territorialisation et gestion politique des tensions sociales

La territorialisation joue également une fonction politique importante dans la gestion des tensions sociales liées à la migration. En transférant partiellement la gestion migratoire vers les collectivités locales, l'État diffuse aussi les coûts sociaux et politiques de cette gouvernance.

Les municipalités se retrouvent souvent en première ligne face aux conflits liés à l'accès aux ressources urbaines, à la précarité sociale ou aux représentations négatives des migrants. Les tensions autour du logement, du travail informel ou de l'occupation de l'espace public sont fréquemment gérées à l'échelle locale.

Cette dimension apparaît particulièrement importante dans le contexte numérique marocain actuel, marqué par la montée des discours de haine visant les migrants subsahariens. Les travaux du Baromètre MigraPress montrent précisément comment certaines tensions locales sont amplifiées sur les réseaux sociaux à travers des discours conspirationnistes, identitaires ou sécuritaires.

La territorialisation ne concerne donc pas uniquement la gestion administrative des migrations ; elle implique également la gestion symbolique et politique de la visibilité migrante dans les espaces urbains marocains.

Conclusion

La territorialisation de la SNIA constitue aujourd'hui l'un des éléments centraux de la reconfiguration de la gouvernance migratoire au Maroc. Toutefois, cette territorialisation ne correspond ni à une décentralisation complète ni à une autonomisation réelle des collectivités locales.

MigraPress

Elle traduit plutôt l'émergence d'un modèle hybride où les territoires deviennent des espaces d'articulation entre politiques nationales, agendas internationaux et réalités sociales locales. Les villes marocaines apparaissent ainsi comme des laboratoires de gestion migratoire où se matérialisent les tensions entre impératifs sécuritaires, discours humanitaires et enjeux de gouvernance urbaine.

L'analyse de cette territorialisation permet finalement de mieux comprendre la nature du modèle migratoire marocain contemporain : un modèle marqué par la coexistence d'une ouverture diplomatique africaine, d'une forte centralité étatique et d'une insertion croissante dans les architectures globales de gouvernance des mobilités.

Migrapress